

LES JEUDIS DE L'HISTOIRE Face à un trop grand nombre d'écoliers venant des communes des alentours

Les élèves étrangers passent à la caisse pour étudier

C'est ce que l'on découvre dans la délibération du 31 janvier 1862 du conseil municipal de La Tour-du-Pin. « Peu à peu, l'école de garçons a admis des élèves étrangers venant des communes avoisinantes. Leur nombre a augmenté progressivement pour atteindre 54 jeunes. Alors que normalement, il ne devrait pas être plus de 19, si l'on se conforme aux conditions imposées par les donataires. »

C'est en effet en 1839 que mademoiselle de Châbons acquiert bâtiments et terrains pour ouvrir l'école communale, que l'on connaît aujourd'hui comme l'école Saint-Joseph. Des notables ont fait un don d'argent. Il s'agit de M. du Colombier, de la maison de Châbons, de l'ancien curé de Sainte-Blandine, de M. Picot-La-

beaume et de Mme de Murinais.

L'instruction en ligne de mire

La délibération se poursuit ainsi : « Il y a donc 35 élèves admis abusivement à l'école de La Tour-du-Pin. C'est ce nombre qu'il s'agirait de renvoyer puisque chacune des communes auxquelles ils font partis ont leur instituteur. À moins qu'ils ne payent une rétribution mensuelle. Dix-neuf de ces élèves appartiennent à la commune de Saint-Clair et particulièrement à la partie de cette commune agglomérée à La Tour-du-Pin. Et pour laquelle, toutes les tentatives de réunion ont échoué par la faute du maire et du conseil municipal de Saint-Clair, qui veulent ain-

si exonérer leurs habitants du droit d'octroi. »

« On s'est plaint que l'instruction donnée à l'école primaire de La Tour-du-Pin n'était pas suffisante, et le maire demande la création d'une classe spéciale supplémentaire. Le nouveau directeur de l'école des Pères indique, comme programme de cette classe : la tenue des livres, le dessin linéaire, la géométrie, des notions d'arpentage, de style épistolaire, de géographie développées et de musique vocale. Pour la rémunération du frère supplémentaire chargé de cette classe spéciale, on prévoit la somme de 600 francs. Mais, au lieu de la faire payer par la commune, on obtiendrait cette somme en la faisant payer aux élèves étrangers à la commune. »

JJB d'après les registres municipaux



L'école, aujourd'hui Saint-Bruno, a été créée en 1839. C'est la seule de La Tour-du-Pin qui, bien que tenue par des frères, est restée communale. Ce n'est qu'en 1891 qu'elle devient complètement laïque et est gérée par la ville. Les frères font alors un procès qu'ils gagnent et réintègrent définitivement les anciennes classes.